



1878 : Le pape Léon XIII approuve la mission de Lavigerie en Afrique équatoriale. Le décret de Léon XIII crée la mission du Nyanza, et la mission du Tanganyika.

Deux messages à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (24 février 1885)

Messieurs,

Je commencerai par résumer en quelques mots des événements que vous ont appris déjà, sans doute, les feuilles publiques et les recueils spéciaux qui s'occupent de ces régions, principalement en Allemagne et en Belgique." Vous savez, Messieurs, qu'après avoir fait successivement deux voyages d'exploration, l'un de Zanzibar au Tanganyika et l'autre en descendant le fleuve Congo depuis sa source jusqu'à son embouchure dans l'océan atlantique, Stanley en a entrepris un troisième. Celui-ci n'avait plus, comme les précédents, un caractère purement scientifique ou géographique. C'était une mission politique proprement dite, subventionnée par le roi des Belges.

Ce prince m'en avait personnellement entretenu, il y a un peu plus de trois ans, lorsque j'avais eu l'honneur de le voir à Bruxelles. A la vérité, il dissimulait encore le vrai caractère de son entreprise, quoiqu'il ne dissimulât plus son action directe. Il disait ne suivre en cela qu'une inspiration supérieure ;« Je désire pouvoir, en mourant, avoir à présenter à Dieu quelque bonne œuvre qui me mérite sa miséricorde, et c'est celle-là que j'ai entreprise dans ce but. » Telles étaient les paroles par lesquelles il terminait et résumait l'une de ses conversations.

Les dépenses faites par lui dans ce but ont été considérables. Elles se sont montées en moyenne à deux millions par an, ce qui excitait grandement la mauvaise humeur de la reine et d'une partie de l'entourage royal. Aussi ceux qui étaient soupçonnés d'entretenir la passion africaine du roi étaient-ils d'ordinaire mal reçus. Malgré cette opposition intérieure le roi Léopold a tenu bon. Il a pris Stanley à ses gages et a mis successivement à sa disposition, non seulement des ressources matérielles considérables, mais encore un nombreux personnel, choisi principalement dans l'armée belge.

Ajoutons tout bas que si Stanley et les officiers dont il s'est servi pour établir ses stations étaient des hommes entreprenants et courageux, ils n'avaient point au même degré les qualités religieuses et mo-

rales. Stanley est littéralement capable de tout, y compris l'assassinat, et ses compagnons sont en général libre-penseurs. Quoiqu'il en soit, et grâce à leur audace, ils ont parfaitement réussi dans leur dernière entreprise. Partis de l'embouchure du Congo, ils ont remonté ce fleuve pas à pas. Ils ont établi sur ses rives, particulièrement sur sa rive gauche, des stations nombreuses, dans chacune desquelles se trouvent un officier belge commandant le poste et un certain nombre d'hommes, européens ou nègres de Zanzibar, qui forment comme une petite garnison. Les deux tiers du Congo sont ainsi occupés.

Pendant que Stanley, soudoyé par le roi des Belges, accomplissait cette œuvre d'invasion et de prise de possession vraiment remarquable, un autre aventurier, italien de nation mais naturalisé français, agissant celui-là avec l'argent et pour le compte de la France, monsieur de Brazza, opérait dans la même région, mais sur la rive droite du Congo, tandis que Stanley et les Belges opéraient sur la rive gauche. Beaucoup moins soudoyé et aidé que Stanley, Brazza est bien loin d'avoir personnellement réalisé ce qu'a fait Stanley pour le compte du roi des Belges.

D'autre part, le Portugal, qui a des prétentions historiques sur l'embouchure du Congo et une partie de l'Afrique équatoriale, mais qui ne pensait plus, depuis longtemps, à faire valoir ses droits, s'est mis à les revendiquer hautement, dès qu'il a vu que d'autres nations paraissaient vouloir s'établir là. Enfin, l'Allemagne, attentive à ce mouvement, n'a pas voulu le laisser s'accomplir sans y prendre part elle-même, et c'est à son consul général de Tunis, monsieur Nachtigal, qu'elle a confié à la fin de l'été dernier la mission d'aller planter son drapeau sur toutes les terres encore vacantes du littoral de ces régions. Ces compétitions vous expliquent, Messieurs, ce qu'on paraît ne pas avoir bien compris en Europe, à savoir la nécessité d'un congrès international afin de fixer les limites de l'occupation de chacune de ces puissances intéressées. C'est ce qui vient de se faire à la Conférence de Berlin.

